

Bell Canada—Loi

Enfin, je demanderais au ministre compétent de prendre très au sérieux l'absence d'une politique canadienne des télécommunications et de faire de ce problème l'une des grandes priorités de ce projet de loi. Cela est absolument essentiel pour les raisons que j'ai signalées. Si le gouvernement présentait une politique des télécommunications, les partis d'opposition l'appuieraient, je crois, avec enthousiasme. Nous avons un urgent besoin d'une telle politique. Il nous en faut absolument une. Si nous jetons un coup d'œil sur d'autres pays de même taille, nous constatons qu'ils ont tous une politique des télécommunications plus avancée que la nôtre. Il est temps pour nous d'adapter notre politique aux réalités au moins des années 60, et nous devrions nous efforcer de l'adapter à celles des années 90.

Le président suppléant (M. Charest): Y a-t-il des questions ou des observations? Sinon, nous allons reprendre le débat avec le député de Prince-Albert (M. Hovdebo).

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, tout ce que je peux dire, c'est encore la même histoire. L'attitude qui se dégage de cette mesure législative ne représente rien de nouveau dans l'histoire du monde des affaires au Canada. Nous faisons face à une situation qui s'est déjà présentée à maintes reprises.

Bon nombre des services dont bénéficient les Canadiens étaient subventionnés au départ par le gouvernement qui les a pris à sa charge par la suite. Notre parti est convaincu que ces services doivent continuer à servir la population et ne pas devenir des entreprises rentables. Nous sommes donc consternés que le gouvernement ait reconnu et accepté cet empire commercial et qu'il ait décidé par surcroît de déréglementer ce secteur. En réunissant ces deux facteurs dans la mesure à l'étude, le gouvernement permet à Bell Canada de rentabiliser son activité commerciale au lieu de s'assurer qu'elle est utile au pays.

Il se peut fort bien que Bell Canada dise plus tard au gouvernement qu'elle ne peut plus assurer des services téléphoniques car ce n'est pas une activité rentable et qu'il devra payer s'il veut maintenir ces services. Lorsqu'on examine l'histoire du Canada, on constate que cela s'est déjà produit. Comme le député de Humboldt-Lake Centre (M. Althouse) et l'orateur précédent viennent de le dire, le Canadien Pacifique nous a probablement fourni le meilleur exemple possible de cette façon de procéder. Monsieur le Président, en légalisant la réorganisation de Bell Canada le projet de loi fournit un parfait exemple de la façon dont les sociétés qui ont un monopole et des bénéfices garantis depuis bon nombre d'années obtiennent l'autorisation de se lancer dans des domaines différents de leur activité d'origine et de se servir des bénéfices réalisés dans les secteurs réglementés pour amasser d'énormes gains en capital et s'enrichir démesurément.

• (1130)

Selon moi, le projet de loi autorise Bell Canada à faire pendant les années 80 ce que le CP a fait plus tôt. Notre parti est vraiment consterné que le gouvernement ne reconnaisse pas

qu'il a le devoir d'assurer les services qui sont depuis longtemps fournis aux Canadiens à un prix relativement raisonnable. Le gouvernement antérieur avait régi ces services de façon que le public puisse profiter de ce taux raisonnable. Puisque de 20 à 30 p. 100 des Canadiens qui ont le téléphone au Canada ont un revenu qui les place au seuil de la pauvreté ou plus bas, toute augmentation des taux les empêchera probablement d'avoir le téléphone à la maison. Si l'industrie cesse d'être réglementée, comme on le propose ici, le projet de loi à l'étude, et celui qui l'accompagne, c'est-à-dire le projet de loi C-20, autoriseront les compagnies de téléphone à exiger des tarifs supérieurs pour leurs services ce qui finira par empêcher certains membres du public d'avoir le téléphone.

Au départ, le CRTC devait être un organisme gouvernemental chargé de réglementer les communications au Canada. Le ministre actuel des Communications (M. Masse) a déclaré de façon très précise la semaine dernière que c'est exactement ce que fera le CRTC et que nous seulement il fournira les services que veulent les Canadiens mais en outre qu'il les écouterait. Ces deux projets de loi montrent que le public canadien n'a pas la voix aussi forte que les sociétés parce qu'ils ont été rédigés pour répondre tout à fait aux désirs de Bell Canada. Le projet de loi à l'étude ne reflète pas les vœux du CRTC ou des consommateurs ou même du gouvernement. Ce que nous avons sous les yeux, c'est une mesure qui donne à Bell Canada ce qu'elle veut.

Selon moi, il n'y a pas de meilleur exemple de la façon dont les sociétés contrôlent le gouvernement d'en face que ce projet de loi, qui montre bien la puissance qu'exercent les grandes sociétés au Canada. Au lieu que le CRTC réglemente les communications comme il devait le faire, Bell Canada a réussi à tenir tête au CRTC, à la Commission sur les pratiques restrictives du commerce, au bureau de la politique sur la concurrence et à toutes sortes de gens qui ont témoigné aux audiences publiques. Elle a réussi à tenir tête à tout le monde et à obtenir exactement ce qu'elle voulait dans le domaine des communications. Le gouvernement a reculé et présenté un projet de loi qui ne fait que légaliser ce qui se passe déjà. Il permet à Bell Canada d'imiter le Canadien Pacifique et les autres grandes entreprises qui sont devenues très prospères à cause du monopole qu'elles avaient reçu du gouvernement et qui, une fois devenues des géants du monde commercial au Canada, ont décidé de profiter de leurs avoirs pour contrôler d'autres secteurs de l'industrie. Et les voici maintenant qui prétendent que les services prévus leur coûtent trop cher à offrir et que le gouvernement devra les aider à en assumer le coût. Je mets les ministériels au défi de nous garantir que dans deux ans ou dans cinq ans, Bell Canada ne s'adressera pas au gouvernement pour lui demander une aide financière afin de pouvoir continuer à fournir les services de télécommunication au tarif fixé par le gouvernement tout comme CP Rail, qui gère une énorme entreprise très rentable, vient quand même nous demander de subventionner son secteur ferroviaire.